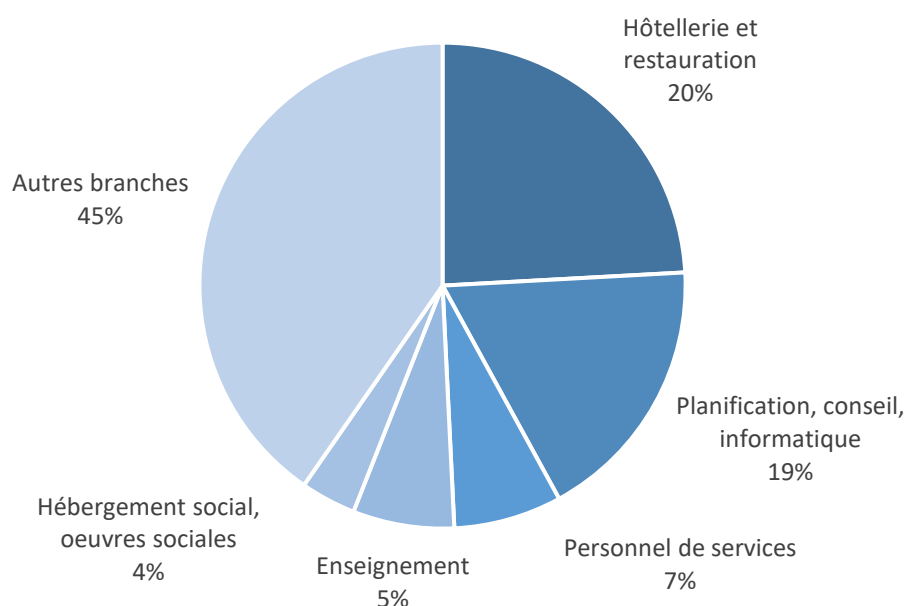


Statistiques hebdomadaires

Données sur l'emploi des bénéficiaires du statut de protection S

	Semaine 50	Semaine 51	diff.
Bénéficiaires du statut de protection S	67'290	67'464	+0.3%
dont exerçant un emploi	12'610	12'713	+0.8%
Proportion de personnes exerçant un emploi ¹	18.74%	18.84%	+0.6%
Personnes en âge de travailler (18-64)	41'256	41'373	+0.3%
Personnes actives occupées (18-64)	12'150	12'252	+0.8%
Taux d'emploi	29.45%	29.61%	+0.6%

Figure 1 : bénéficiaires du statut de protection S exerçant un emploi (branches les plus représentées²)



Source : SYMIC – état au 17.12.2024³

Les données se fondent sur les enregistrements effectués dans le SYMIC par les autorités cantonales compétentes. Une demande d'autorisation de travail ne peut être déposée qu'après réception de la lettre du SEM attestant que le statut de protection S a été accordé. Une autorisation de travail ne peut être enregistrée dans le SYMIC que si le permis S a été délivré. De ce fait, les autorisations de travail délivrées sont en réalité plus nombreuses que ce qui est indiqué ci-dessus.

¹ Proportion de personnes ayant un contrat de travail en cours à la date de référence parmi les bénéficiaires du statut de protection S (sans limite d'âge) ; le pourcentage indiqué n'est pas un taux d'emploi.

² Seules les cinq premières branches en proportion sont indiquées.

³ Es handelt sich um «tagesaktuelle Zahlen», welche von den Ende Monat historisierten Werten leicht abweichen können.